OFFRE D'EMPLOI

Agent de Police Municipale (H/F) en brigade de soirée

Poste à temps complet

CONTEXTE

Ville dynamique de plus de 21 000 habitants, au sein de la Métropole de Lyon, Givors connait un développement démographique stimulant le développement de ses services publics. Avec près de 400 agents qui s'investissent au quotidien dans leurs missions, la ville de Givors est aujourd'hui le pôle urbain et de services aux usagers du sud de l'agglomération où chacun est amené à participer à un projet de territoire innovant.

CONTEXTE D'INTERVENTION

La Direction Prévention Médiation Sécurité, est composée de 3 services : la police municipale, un service prévention - médiation et un service administratif.

La police municipale est actuellement composée de 2 brigades et d'un CSU, pour un effectif total de 14 agents.

Afin de renforcer la présence des agents sur l'espace public et de répondre de manière efficiente, cohérente et durable aux besoins du territoire, la collectivité souhaite mettre en place une équipe spécifiquement dédiée aux horaires de soirée. À terme, l'équipe sera composée de six agents. L'organisation des horaires sera adaptée selon la période de l'année, avec un créneau estival de 15h00 à 00h00 et un créneau hivernal de 12h00 à 21h00. Le planning sera organisé en alternance une semaine sur deux : une première semaine du mardi au vendredi, puis une seconde semaine du mercredi au samedi.

MISSIONS

Vous exercerez des missions variées et concrètes, au contact de la population et en collaboration avec de nombreux partenaires. Vous contribuerez au quotidien à la sécurité des personnes et des biens, à la prévention et au maintien de la tranquillité publique. Vos principales missions seront notamment de :

- Veiller à la sécurité des biens et des personnes ;
- Participer à la prévention en matière de tranquillité publique et aux opérations communes avec les différents partenaires (Police Nationale, SUGE, KEOLIS) ;
- Faire respecter le code de la route ;
- Faire appliquer les arrêtés relatifs aux pouvoirs de police du maire ;
- Surveiller la voie publique lors d'événements organisés par la collectivité.

PROFIL

Agent de police municipale titulaire ou inscrit sur liste d'aptitude du concours de Gardien-Brigadier de PM

Compétences nécessaires :

- Maîtriser les connaissances liées aux pouvoirs de police du maire, aux textes législatifs, aux règlements et aux codes relevant de la Police Municipale (code pénal, de la route, des collectivités territoriales et de la santé publique).
- Disposer du Permis B.
- FPA appréciée.

EQUIPEMENTS

Afin de garantir l'efficacité des interventions, le service dispose de moyens adaptés :

- Des locaux récents répondant aux besoins opérationnels du service ;
- Un Centre de Supervision Urbain (CSU) rénové en 2025 ;
- Des véhicules et vélos à assistance électrique sérigraphiés ;
- Des smartphones professionnels permettant la verbalisation électronique ;
- Des radios portatives assurant la coordination des équipes ;
- Des caméras individuelles contribuant à la sécurisation des interventions ;
- Des équipements de protection individuelle (gilets pare-balles et tactiques, casques, boucliers) ;
- Un armement individuel et collectif adapté (pistolets semi-automatiques, pistolets à impulsion électrique, bâtons de défense, diffuseurs lacrymogènes, lanceurs de balles de défense).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Cycle de travail hebdomadaire : 36 h / 4 jours, de 14 heures à 23 heures (horaires susceptibles d'évoluer de 15 heures à 00 heures en période estivale et de 12 heures à 21 heures en période hivernale), heures supplémentaires les dimanches et fériés sur volontariat.
Rémunération statutaire + indemnité spéciale de fonction et d'engagement + NBI.
CNAS.
Titres restaurant d'une valeur faciale de 6€.
Prise en charge de 75% des abonnements de transport en commun + illico sûreté TER.
Participation employeur mutuelles labellisées + participation contrat groupe CDG 69 prévoyance.
Compte Épargne Temps.

Recrutement par voie statutaire

Adressez votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ à Monsieur le Maire à recrutement@ville-givors.fr

Pour plus d'informations, contacter le responsable de service au 04 72 49 18 02 ou par mail remi.imberdis@ville-givors.fr